



Licence Langues du monde et formation appliquée : relations internationales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues du monde et formation appliquée : relations internationales. 2010, Institut national des langues et civilisations orientales - INALCO. hceres-02035468

HAL Id: hceres-02035468

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035468>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES
N° demande : S3100018135
Domaine : LANGUES, CULTURES ET SOCIÉTÉS DU MONDE
Mention : LANGUES DU MONDE ET FORMATION APPLIQUÉE : RELATIONS INTERNATIONALES

Appréciation générale :

La mention « Relations Internationales », qui correspond à une ancienne filière, débute en L2. Elle est destinée à des spécialistes de langues qui ont accompli une année de L1 pendant laquelle ils ont consolidé leurs connaissances linguistiques. En L2 et L3, les étudiants suivent le cursus fondamental « Langues, Littératures et Civilisations Étrangères » (LLCE) ou « Langues, Littératures et Civilisations Aréales » (LLCA) et élargissent leur formation grâce à la mention professionnalisante appliquée « Relations Internationales ». Cette mention offre l'avantage d'associer les langues, l'histoire et l'économie pour assurer une insertion professionnelle dans le domaine des relations internationales (secrétariat de haut niveau, traduction, direction administrative dans les entreprises et les organisations internationales). Bien que de bonne tenue au regard de la pluridisciplinarité et des débouchés, la mention ne répond que moyennement aux critères d'évaluation étant données l'absence des informations indispensables à l'évaluation (il n'y a pas d'évaluation des enseignements, pas de suivi du devenir des étudiants), la nature à ce jour imparfaite des dispositifs d'aide à la professionnalisation (le stage en L3 n'est pas obligatoire, il n'est pas suivi de la rédaction d'un rapport de stage, il n'est pas doté de crédits européens; il n'est pas prévu de méthodologie de préparation aux stages) et l'impossibilité de fournir aux étudiants une annexe descriptive au diplôme. Dans la mesure où cette mention est « préprofessionnalisante » et « appliquée », ces outils sont nécessaires pour garantir effectivement aux étudiants une réelle insertion professionnelle à l'issue de l'obtention du diplôme.

Les points les plus forts :

- 1- Il est possible aux étudiants de se réorienter.
- 2- Les étudiants sont incités à faire un stage en entreprise en fin de L3.
- 3-

Les points les plus faibles :

- 1- Les enseignements ne sont pas évalués.
- 2- L'insertion professionnelle n'est pas connue.
- 3- L'annexe descriptive au diplôme n'est pas fournie.

Recommandations :

Dans l'intérêt de l'insertion professionnelle des étudiants, il faudrait rendre obligatoire le stage en entreprise en fin de L3, le faire suivre d'un rapport de stage évalué et lui attribuer des crédits.

Il serait bénéfique de fournir l'annexe descriptive au diplôme aux étudiants : elle renseigne l'employeur potentiel sur leurs compétences et leurs savoir-faire, et facilite leur accession au marché de l'emploi.

Il serait certainement profitable de connaître le devenir des diplômés à court ou long terme pour axer la mention sur les besoins fondamentaux du marché de l'emploi.

Une évaluation des enseignements permettrait de faire évoluer la mention si nécessaire.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B